



■ CHÂLETTE-S/LOING

Syndicats et élus hostiles au plan de départs volontaires de 170 salariés chez Hutchinson

PAGE 23



■ GIEN

L'ex-polyclinique démolie, l'Ehpad de la Croix Saint-Simon est-il voué à déménager ?

PAGE 25



■ VOLS EN SÉRIE

Les agriculteurs démunis face à une forte hausse des cambriolages partout en France

PAGE 36

larep.fr

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

N° 24450

CentreFrance

→ ORLÉANS - LOIRET

MERCREDI 17 MAI 2023 - 1,30€

Mariage pour tous Dix ans déjà

■ CONQUÊTE D'UN DROIT

Adoptée par l'Assemblée le 23 avril 2013, la loi sur le mariage pour tous a été promulguée le 17 mai.

■ SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Le premier couple de lesbiennes à se marier en France, Abby Trouillet et Hélène Bureau, évoque cette avancée.

■ TÉMOINS

François Hollande et Christiane Taubira retracent le chemin parcouru depuis le combat politique.

PHOTO THIERRY BOUGOT

PAGES 2, 3, 4 ET 5



■ PROPOS D'UN JOUR

Barrière anti-selfies. Le village autrichien de Hallstatt, très prisé des amateurs de selfie pour sa ressemblance avec celui du film de Disney « La Reine des Neiges », a installé une barrière en bois pour obstruer la vue sur les Alpes afin de protester contre le tourisme de masse. Et « la durée de son installation dépendra de la réaction que suscitera cette décision » a déclaré une responsable municipale. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le bourg (778 âmes), dont des répliques conformes ont été bâties en Chine et en Corée, voyait jusqu'à présent défilier un million de touristes par an. Avec certes le bénéfice mais aussi les nuisances qui vont avec.



Le service BatOloire remis à flot entre les quais d'Orléans et le Parc de Loire

TRANSPORT. La navette fluviale devrait assurer la liaison avant l'été. Cyprien Barrault est prêt à reprendre le service à bord de *La Rose de Loire*. PAGE 11



Baule d'air, Fay'stival, les Planches fêlées... La saison des festivals démarre

SORTIES. Fanfare et arts à l'air libre, spectacles, théâtre et autres moments d'échanges et de partage à Baule, Fay-aux-Loges et Briare. CAHIER CENTRAL

R. 7714 1,30
Loiret
ISSN EN COURS
17/05/23

Après dix ans, le mariage

Société

Il y a dix ans exactement, le 17 mai 2013, était promulguée la loi autorisant le mariage pour tous. S'il ne ravit pas tout le monde, il s'est inscrit de façon incontournable dans le paysage loirétain.

Caroline Bozec et
Blandine Lamorisse

L'ÉDITORIAL

CHARLES
VIGIER



charles.vigier@centrefrance.com
Twitter : @Charles - Vigier

Pas encore
ensemble

Elle est l'étape fondatrice, la première marche, mais en aucun cas le bout du chemin. La loi, parfois accouchée dans la douleur, l'affrontement, la haine, peut donner le sentiment d'être le mortier qui permet de renforcer l'unité d'un pays. Mais, elle est, aussi, trop souvent, l'arbre qui cache la forêt du sectarisme, du communautarisme et de la discrimination. Le constat est celui-ci. Les couples homosexuels ont gagné un droit mais pas encore la paix. Et l'idée que les différences font la force de notre société reste un projet, mais pas la réalité vécue par celles et ceux, trop nombreux, qui subissent l'insulte, l'opprobre ou le rejet. Il en va ainsi de l'orientation sexuelle mais aussi de la religion, de la couleur de peau, du handicap, de la classe sociale. Certes, la France n'est pas en queue du peloton mondial dans l'acceptation du pluralisme, mais le travail est encore conséquent pour faire mûrir les mentalités. Le dénominateur commun, le symbole rassembleur incontestable, le socle unificateur demeurent une quête que l'évocation d'un drapeau, d'une devise, ne peut à elle seule accomplir. Éduquer, partager, dialoguer, sanctionner aussi. Faire Nation. Bien plus qu'une loi, un devoir.

La France s'est scindée en deux, il y a dix ans. Pour ou contre le mariage pour tous. À la sortie de la messe, (une partie) des fidèles du Loiret se massaient dans les cars pour monter à Paris protester contre le projet de loi de Christiane Taubira. La communauté LGBT et leurs partisans n'étaient pas en reste pour réclamer le droit au mariage. Des amitiés ont pris fin dans la tourmente.

La loi a été promulguée le 17 mai 2013 - à contrecœur, pour ce qui est des élus loirétains : seuls deux des neuf parlementaires, Valérie Corre et Jean-Pierre Sueur (PS), avaient voté en sa faveur. C'est dans le Loiret, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, qu'a été célébré le premier mariage de lesbiennes en France. Les deux épouses ont depuis divorcé, comme tant de couples hétérosexuels avant elles. Qu'est devenu le mariage pour tous, dix ans plus tard ?

Sept sur trois cents,
à Ingré

Dans la petite ville d'Ingré, en dix ans, sur trois cents mariages, sept étaient entre personnes de même sexe. Le maire Christian Dumas a célébré deux d'entre eux. Il revient sur le premier en particulier. C'était en 2015. « J'avais pris beaucoup de plaisir. D'autant que c'était des personnes que je connaissais bien. J'avais dit combien, j'étais fier que le pays ait évolué sur cette question. » L'élu confie : « J'assume peu de mariages. Je suis toujours très ému. »

A-t-il ressenti une appréhension particulière à célébrer un mariage gay la première fois ? « Non. Il faut simplement éviter de buter lors de l'échange de consentement. C'est juste deux fois "monsieur" ou deux fois "madame" ! Rien d'autre ne change. » Le premier magistrat ingréen raconte qu'il lui est arrivé de faire un post sur Facebook après un mariage gay : « Je m'attendais à susciter quelques commentaires de grincheux, mais ce ne fut nullement le cas. Il n'y a plus débat et c'est une très bonne chose », selon lui.

Un fait acquis donc ? Un retournement de mentalités ? Pas forcément, pas complètement. Trois des neuf parlementaires de l'époque sont encore élus à ce jour. Jean-Noël Cardoux, sénateur LR, reste bien campé sur ses positions, estimant que le Pacs suffisait

aux couples de même sexe : « Si c'était à revoter, je revoterais contre. Je suis peut-être vieux jeu, mais des siècles de tradition ont vu le mariage comme une union homme et femme. Certains font amende honorable, c'est dans l'air du temps, mais je tiens à mes convictions. » Et de dénoncer « la procréation assistée sous-jacente, qui n'est pas naturelle ».

Le combat est-il toujours d'actualité ? « Non, aujourd'hui c'est un non-sujet », estime le sénateur. Est-ce pour cela que le maire d'Orléans Serge Grouard, député UMP à l'époque, refuse aujourd'hui de s'exprimer ?

« En dix ans, le mariage pour tous s'est imposé »

Jean-Pierre Sueur, pour sa part, triomphe. « La liberté de se marier, pour les personnes homosexuelles, n'enlevait aucun droit ni aucune liberté à personne, il était bon de l'inscrire dans la loi. »

Il se souvient « des réactions soi-disant irrévocables de certaines personnes, qui disaient qu'elles ne marieraient pas, appliqueraient leur droit de retrait. C'est à mettre aujourd'hui en regard des personnalités qui expriment aujourd'hui leurs regrets : messieurs Darmanin, Copé, Ciotti, madame Péresse... Les faits ont donné raison à Christiane Taubira et François Hollande. Beaucoup de sénateurs sont revenus en arrière, ou au moins n'en parlent plus. Le débat est clos. À ma connaissance, personne n'a proposé qu'on revienne en arrière. En dix ans, le mariage pour tous s'est imposé. »

Le milieu associatif a aussi tourné la page, qui avec regret et résignation, qui avec satisfaction. La Manif pour tous lutte corps et cri contre la réforme, en 2013. Le mouvement a été rebaptisé à l'échelle nationale : le désormais « Syndicat de la famille », qui cherche à se détacher de son étiquette catholique, ne parle plus guère du mariage, concentrant ses diatribes sur la procréation assistée. Dans le Loiret, ce mouvement si vocal jadis n'a pas répondu aux sollicitations de la presse.

« Ces personnes-là, on ne les voit quasiment plus »

La présidente du Groupe action gay et lesbien du Loiret (GAGL 45), Mélanie Rocher, parle d'un « avant et après mariage pour tous » : « Beaucoup de personnes se sont mobilisées dans les associations pour



avoir cette loi, cette évolution sociétale. Ces personnes-là, on ne les voit quasiment plus. Le public a changé. » Elle développe encore : « Avant, les personnes LGBT + se tournaient vers l'association pour obtenir une égalité des droits. Aujourd'hui, ceux que l'on reçoit sont avant tout confrontés à des problèmes sociaux ou ont besoin d'une aide administrative, je pense notamment aux demandeurs d'asile, de plus en plus nombreux à se tourner vers nous. On ne peut pas compter sur ce nouveau public pour aider à faire fonctionner l'association. » Et la présidente d'assister à une certaine démobilitation des bénévoles. Mélanie Rocher constate : « Il y a eu une évolution des droits, en règle générale, à la suite du

mariage pour tous. Mais beaucoup reste à faire. On aimerait par exemple que les démarches pour le changement d'état civil des personnes transgenres soient encore plus facilitées, tout comme leur accès à la PMA (procréation médicalement assistée). On voudrait également ouvrir deux débats : celui lié aux personnes intersexes, qui ne sont pas du tout reconnues, et celui qui concerne la GPA (gestation pour autrui). »

La présidente conclut en revenant sur le mariage pour tous : « Les militants LGBT + ont été marqués par la violente opposition de l'époque. Il ne faut pas oublier. Il suffit d'un changement de bord politique pour que ces acquis soient remis en cause ». ■

le 17 mai 2013

LE FAIT
DU JOUR

pour tous s'est imposé



LE BAISER. Salomé et Inessa, 22 et 26 ans – ici à la marche orléanaise de l'égalité – se disent un peu jeunes pour penser mariage. PHOTO DAVID CREFF

Abby Trouillet et Hélène Bureau s'étaient pacsées en grande pompe, à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Le maire leur avait alors promis que dès que le mariage pour tous serait autorisé, elles seraient les premières à s'unir dans la commune.

Promesse tenue, le 1^{er} juin 2013. Sans fanfare, « on n'avait pas eu le temps d'organiser une grande réception ». Et en présence de nombreuses forces de l'ordre en civil, pour assurer la sécurité. Il faut dire qu'elles étaient le premier couple de lesbiennes à se marier en France ! Sans l'avoir réalisé à l'époque.

« On n'a pas compris pourquoi ils ont fait tout un cinéma pour le premier couple d'hommes, et pas pour nous. Mais ça ne nous a pas manqué. » Pour autant, la publicité relative les a évidemment amusées. « Mes patients m'en parlaient pour

pour la génération d'après. Et c'est réussi. Ma fille est bi, ce n'est pas un tabou pour elle, tout est normal. On n'a pas à souffrir d'aimer. Ma fille a même dit à mon père que s'il n'acceptait pas qu'elle soit comme moi, il pouvait prendre la porte », raconte Abby, ravie.

« Homo, hétéro, trans... On est des êtres humains avant tout. Quand on aime, on devrait avoir les mêmes droits, y compris le mariage », lance Hélène.

« On n'entend plus parler de mariage pour tous »

Divorce donc. Deux ou trois ans de flottement ont laissé place à « une relation d'amitié claire et saine ». Avec le droit de se remarier ailleurs si elles le souhaitent, sans avoir à en demander la permission.

Elles connaissent quelques couples homosexuels ayant franchi le pas. « Aujourd'hui, on n'entend plus parler de mariage

« On n'a pas à souffrir d'aimer »

me féliciter », sourit Hélène. D'autres couples de lesbiennes ont d'ailleurs demandé à assister à la cérémonie.

« Quand on aime, on devrait avoir les mêmes droits »

Que représentait alors le mariage pour elles ? Une victoire ? « J'étais militante au sein du GAGL. J'ai vécu les agressions, les passages à tabac. Nos droits, c'était important pour moi », se remémore Abby. « Moi, j'ai plutôt vécu des moqueries, c'était un peu moins dur. On n'avait pas le choix, il fallait bien s'y résigner », raconte Hélène. Jusqu'à la victoire.

Dix ans ont passé. Qu'en ont-elles retiré ? Cinq ans de vie mariée (donc neuf ans de vie commune au total). Avant le divorce, le 1^{er} juin 2018.

Pourquoi tant se battre pour se marier, si c'est pour divorcer ? « On ne s'est pas mariées en se disant qu'on allait se séparer ensuite ! Et puis je me battais surtout

pour tous, juste de mariage. Il n'y a plus à se justifier, c'est normalisé, et c'est ce qu'on souhaitait », souligne Abby.

Elles ont vu des gens « changer d'avis et d'attitude » (à commencer par leurs pères, présents au mariage). « J'ai l'impression que c'est plus isolé quand des gens se font tabasser », pense Hélène.

« Les gens ne font plus attention, ce n'est plus le combat actuel », apprécie Abby. « Est-ce pour autant de la tolérance ? » Toutes deux notent qu'« avec la GPA, ce serait plus simple. Mais on dirait qu'on nous dit : "On vous a accordé quelque chose, mais n'en demandez pas trop". »

Un mot pour conclure ? « Rendez-vous dans dix ans ! » rient-elles. Hélène pourra alors raconter « ma nouvelle vie de trans » : elle a enclenché une procédure de transition de genre. « Ce sera alors Abby et Robin ! » ■

Caroline Bozec



VIE. Hélène et Abby se sont mariées. Puis ont divorcé. Comme tant de couples hétérosexuels.

« Il faut continuer à le défendre »

Le Mariage pour tous coule-t-il de source ? On a posé la question à la jeunesse qui, samedi, a pris part à la marche orléanaise de l'égalité. La réponse est systématiquement la même : non. Pour Sarah, Charlotte et Camille, il représente une réelle avancée sociétale, « mais qu'il faut continuer à défendre ». Rien n'est jamais définitivement acquis, selon les étudiantes, « regardez comment certains états reviennent sur le droit à l'avortement aux États-Unis, quand d'autres font passer des lois anti-transgenres ». Bastien et Marine ne disent pas autre chose : « Le mariage homo est toujours très mal perçu par certains, les esprits n'ont pas fini d'évoluer, c'est aussi pour ça qu'on marche aujourd'hui. » Lucie-Anne, Esmerai et Gauvin dénoncent « l'étroitesse d'esprit » des détracteurs du mariage pour tous. « C'est bien que les non-hétéros puissent s'aimer et se marier aussi, mais y a pas mal de gens qui voudraient qu'on revienne dessus. » Lucie-Anne ajoute : « Quand deux personnes du même sexe se promènent main dans la main dans la rue, il y a encore trop souvent des regards de travers, des insultes. » La drag-queen Lady Mac-Rel et son pote Alexis (« sympathisant de la cause LGBT + ») observent le monde et ses mouvements. Ils notent « une avancée des extrêmes en France et en Europe ». Le mariage pour tous figurerait, selon eux, « parmi les premiers droits à être remis en question », s'ils arrivaient demain au pouvoir. ■

David Creff